PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 14 janvier 2025 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil;

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, et les conseillères Flavia Alexandra Novac et Jocelyne Frédéric-Gauthier sont absentes;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20250114-1 NOMINATION – PRÉSIDENT DU CONSEIL

Vu l'absence de Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, la séance est d'abord présidée par la greffière. Par la suite,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer le conseiller Yannick Langlois président du conseil de la présente séance.

ADOPTÉ

CM-20250114-2 ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 janvier 2025.

ADOPTÉ

CM-20250114-3 APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 décembre 2024 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 décembre 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-6053)

CM-20250114-4 APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 4 décembre 2024 à 16 h 31, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 4 décembre 2024 à 16 h 31.

ADOPTÉ

(SD-2024-6603)

CM-20250114-5 APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 4 décembre 2024 à 17 h 37, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 4 décembre 2024 à 17 h 37.

ADOPTÉ

(SD-2024-6603)

CM-20250114-6 APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 décembre 2024 à 15 h 05, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 décembre 2024 à 15 h 05.

ADOPTÉ

(SD-2024-6603)

CM-20250114-7 DÉPÔT – PÉTITION – RUE LAURIER

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition afin de demander à la Ville de revoir la configuration sur la rue Laurier.

CM-20250114-8 DÉPÔT – FIGURINE – CONSULAT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'IRAK

La conseillère Aline Dib dépose une figurine symbolique du consulat de la République de l'Irak.

CM-20250114-9 DÉPÔT – PÉTITION – RUE PRINCIPALE

Le conseiller Nicholas Borne dépose une pétition pour la sécurité des enfants sur la rue Principale dans le district Sainte-Dorothée.

CM-20250114-10 DÉPÔT – PÉTITION – RUE JACQUES-PLANTE ET AVENUE ELIOT

La conseillère Aglaia Revelakis dépose une pétition afin de retirer une piste cyclable et rétablir le stationnement sur la rue Jacques-Plante et l'avenue Eliot.

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Achille Cifelli souhaite la bonne année à tous.

Il souligne les 15 ans de la tragédie du peuple Haïtien lors du tremblement de terre et offre ses pensées à la communauté Haïtienne.

La conseillère Sandra Desmeules invite les citoyens à participer à la 18e édition de Laval en blanc du 24 au 26 janvier au Centre de la nature. Elle souligne l'événement regroupant plusieurs activités, dont le traditionnel feu d'artifice qui aura lieu le 24 janvier.

Elle offre ses sincères condoléances à toute la communauté Haïtienne, en son nom et au nom de Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, à la suite du tremblement de terre survenu il y a 15 ans en Haïti.

Le conseiller Claude Larochelle souligne le faible taux électoral lors de la dernière élection municipale à Laval. Il rappelle l'importance du rôle des élus pour l'augmentation du taux de participation.

Il mentionne que de nombreux groupes de citoyens et de représentants de la société civile ont demandé la création d'un protecteur de la sécurité routière pour assurer la sécurité de tous.

La conseillère Louise Lortie souhaite la bonne année à tous.

Elle souhaite également une belle collaboration entre les élus en favorisant la transparence et le respect et en priorisant les échanges constructifs.

Le conseiller Paolo Galati souhaite la bonne année à tous.

Il tient à revenir sur la conclusion de l'enquête de la Commission municipale du Québec (CMQ), à la suite des allégations relativement à ses dépenses et tient à exprimer sa gratitude envers tous ceux qui l'ont soutenu.

La conseillère Aline Dib invite les citoyens à participer à la soirée

hommage au drapeau et aux Citoyens d'exception 2024 le 21 janvier à 18 h 30 au Pavillon du Bois-Papineau organisée par la Société nationale du Québec à Laval. Elle mentionne qu'il y aura également une présentation sur l'histoire de la fleur de lys, symbole de la francophonie en Amérique.

Elle souligne le Mois du patrimoine Tamoul en janvier qui permet de célébrer la richesse et l'apport de cette communauté. Elle invite les citoyens à participer aux célébrations tout au long du mois de janvier.

La conseillère Isabelle Piché souhaite la bonne année à tous.

Elle souligne le 77e anniversaire du jour du Drapeau du Québec et rappelle que le 21 janvier 1948, le fleurdelisé a été hissé pour la première fois sur la tour centrale du Parlement. Elle invite les lavallois à se rassembler au Pavillon du Bois-Papineau le 21 janvier et précise que lors de cette soirée des citoyens seront honorés.

La conseillère Aglaia Revelakis souligne la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste le 27 janvier.

Elle souligne également le Mois du patrimoine Tamoul et la contribution de la communauté tamoule afin de bâtir la société et invite les citoyens à participer aux festivités.

Le conseiller Nicholas Borne souhaite ses meilleurs vœux de santé.

Il invite les citoyens à assister aux Championnats nationaux Canadiens de patinage qui auront lieu du 14 au 19 janvier à la Place Bell.

Il mentionne l'acquisition du lot 1 257 031 du cadastre du Québec, prévue au point 11.25 de l'ordre du jour, pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest.

Il précise également l'adoption du Plan d'action Sécurité et bien-être collectif 2024-2026 et du Plan de développement des infrastructures extérieures de baseball et softball, prévus aux points 11.22 et 11.35 de l'ordre du jour.

Le conseiller David De Cotis souhaite la bonne année à tous.

Il mentionne qu'il y aura plusieurs changements dans l'environnement politique cette année.

Il annonce qu'il va déposer au point 14 de l'ordre du jour un avis de proposition afin que le conseil recommande à la Société de transport de Laval de rétablir son service de transport auprès des résidences pour aînés.

Le conseiller Pierre Brabant souhaite la bonne année à tous.

Il souligne que le mois de janvier est le Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et invite les citoyens à soutenir cette cause.

Il précise que la Ville de Laval soulignera cette année le 60e anniversaire de fondation et de création de la Ville de Laval.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Sylvain Tardif
Contrat et conditions de travail – Syndicat de la Fraternité des policiers de Laval
Fermeture des comptoirs de services aux citoyens dans les districts Saint-François et Sainte-Dorothée

Pierre Anthian
Consultation – nouvelle configuration de la rue Laurier
Candidature de M. le Maire aux prochaines élections

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les 6 citoyens suivants souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Caroline Gaumond
Elisabeth Laigre
Martin Gariepy
Dominic Plante
Lelia Sfeir
Marie-Claude Plante
Consultation – nouvelle configuration de la rue Laurier
Dénomination et sécurité – boulevard des prairies

Ariane Desjardins
Stationnement – Complexe aquatique de Laval – respect du nouveau Code de l'urbanisme

Jean Bazinet
Problématique de trottoirs – avenue Legrand
Dépôt d'une photo

Alexis Leclerc
Gestion et processus de transaction – programme de remembrement des terres agricoles

Guy Chartrand
Permis de construction et dérogation mineure – Lot 2 626 597

Louise Desjardins
Installation de conteneurs pour la récupération du verre

Daniel Guilbault
Travaux d'infrastructures – rue Cyrille-Delage – mandat – responsable du dossier – conformité du contrat EFEL
Dépôt de documents et plans

Francis Létourneau
Valérie Bissonnette
Problématique des encombrants
Fréquence de la collecte des ordures
Problématique de déchets – rue Normont
Dépôt de photos

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Jean F Pierre
Panneaux de signalisation – rue Messier
Dépôt d'une photo

Guillaume Marois
Déneigement de la Route verte

Radhia Ouali
Pistes cyclables, problématique de stationnement – boulevard de la Concorde
Dépôt de photos

Jacques Pilon
État du fossé – rues Gascon et Guénard
Disponibilité de terrains et logements abordables
Remembrement et proposition de terrains de la Ville

Alain Labrecque
Dépôt du rapport, recommandations et actions – Comité consultatif ad hoc sur la langue française

Richard Lamothe
Mesure de la Ville face aux inondations
Problème de surverses et entretien – plage de la Berge aux Quatre-Vents
Dépôt de documents

Jonathan Tremblay
Changement de zonage – district Saint-François

Claude Locas
Vocation – Boisé du Trait-Carré

À 20 h 57, la séance est suspendue.

À 21 h 13, le président Yannick Langlois déclare la reprise de la séance.

Les conseillers Achille Cifelli, Paolo Galati et Seta Topouzian sont absents.

CM-20250114-11 ADOPTION - RÈGLEMENT L-13150

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13150 décrétant l'exécution de travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois et un emprunt de 13 180 000 $ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-5962)

À 21 h 13, le conseiller Achille Cifelli reprend son siège.

CM-20250114-12 ADOPTION - RÈGLEMENT L-13187

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13187 modifiant le Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics, le Règlement L-7944 concernant les stationnements avec parcomètres ou enregistreurs et le Règlement L-11842 concernant le stationnement sur les terrains municipaux.

ADOPTÉ

(SD-2024-5820)

À 21 h 14, la conseillère Seta Topouzian reprend son siège.

À 21 h 15, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

CM-20250114-13 ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT L-13193

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'adopter le projet de Règlement numéro L-13193 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles afin de ne plus assujettir le bâtiment sis au 1535, boulevard Chomedey aux dispositions de ce règlement;

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au jeudi 30 janvier 2025 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

Les conseillers Claude Larochelle et Louise Lortie demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2024-6486)

CM-20250114-14 ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-10

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-10 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de modifier le territoire d'application du PIIA « Ensembles bâtis d'intérêt » et d'y assujettir les secteurs entourant le boulevard Mattawa et l'avenue du Crochet;

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 6 février 2025 à 19 h, en la salle du conseil municipal située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest et par voie de visioconférence Teams.

ADOPTÉ

(SD-2024-6554)

CM-20250114-15 ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-5

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le second projet de Règlement numéro CDU-1-5 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur.

ADOPTÉ

(SD-2024-6341)

CM-20250114-16 NOMINATIONS - DIRECTEURS ADJOINTS - POLICE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Karine Ménard et M. Julien Kicinski au poste de directeur adjoint police au Service de police, et ce, aux conditions apparraisant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-6689)

CM-20250114-17 ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2485

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2485, au proposant et au montant ci-dessous mentionnés, pour la réalisation en mode conception-construction de la cour municipale, le tout selon les termes et conditions de sa proposition et des documents d'appel de propositions;

Tisseur inc.
52 313 625 $;

d'autoriser le Service du greffe à ajouter au sommaire décisionnel le rapport d'adjudication sans la protection d'un mot de passe après l'adjudication dudit contrat.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5614)

CM-20250114-18 AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2073

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu:

d'autoriser un mandat à Épigraphe architectes inc., dans le cadre des services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet de la cour municipale, prévus au contrat DOS-2073, au montant de 448 333,52 $.

Un débat s’engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5470)

CM-20250114-19 AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2074

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'autoriser un mandat à EMS Structure inc., dans le cadre des services professionnels en génie civil et structure pour l'équipe maître du projet de la cour municipale, prévus au contrat DOS-2074, au montant de 84 506,63 $.

Un débat s'engage.

La conseillère Isabelle Piché demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5463)

CM-20250114-20 AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2075

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu:

d'autoriser un mandat à Les Services EXP inc., dans le cadre des services professionnels en génie mécanique, électrique et des télécommunications pour l'équipe maître du projet de la cour municipale, prévus au contrat DOS-2075, au montant de 261 568,13 $.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre.

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la

proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5469)

CM-20250114-21 ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2693

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2693 à BTY Consultancy Group inc. au montant total de 112 316,20 $, pour les services professionnels d'un certificateur indépendant pour le projet de la cour municipale, réalisé en mode conception et construction, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appels d'offres, à savoir:

la section 1 «services de certification», au montant de 86 145,02 $ (part de la Ville uniquement);

la section 2 «services additionnels», au montant de 26 171,18 $ (part de la Ville uniquement);

d'autoriser le directeur du Service de planification et de réalisation des projets à signer pour et au nom de la Ville le contrat, de prescrire que ce contrat ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

Un débat s’engage.

La conseillère Aglaia Revelakis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5708)

CM-20250114-22

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - CONSEIL DES LAVALLOISES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de Mme Dieynaba Diagne à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-6489)

CM-20250114-23

ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ FONDS D'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville, visant à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement et reflètent de nouvelles responsabilités;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20220111-5, le conseil municipal a constitué le Comité Fonds d'économie sociale (le «Comité») et a adopté son mandat et que celui-ci n'a jamais fait l'objet de révision;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20230606-539, le conseil municipal a adopté le Programme de soutien aux entreprises - Fonds entrepreneuriat collectif qui remplace l'ancien Fonds d'économie sociale en application de la Politique de soutien aux entreprises - Fonds régions et ruralité - Volet 2 (FRR). De ce fait, il est donc proposé de modifier le nom du Comité pour «Comité Fonds d'entrepreneuriat collectif»;

ATTENDU QUE le mandat révisé du Comité propose des modifications, entre autres, aux responsabilités du Comité découlant de l'adoption du Programme de soutien aux entreprises - Fonds entrepreneuriat collectif. Cette révision inclut aussi certaines modifications de forme qui visent à assurer la cohérence interne et à mettre à jour certaines dispositions standard applicables à toutes les instances internes. Certaines dispositions sont retirées parce qu'elles sont inutiles, alors que d'autres visent à refléter les pratiques actuelles ou à les alléger;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance, appuyé par le Service du développement économique, recommande de modifier le nom du Comité Fonds d'économie sociale pour «Comité Fonds d'entrepreneuriat collectif» et d'adopter son mandat révisé joint au sommaire décisionnel et de remplacer le mandat approuvé par la résolution CM-20220111-5;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de modifier le nom du «Comité Fonds d'économie sociale» pour le nom «Comité Fonds d'entrepreneuriat collectif»;

d'adopter le mandat révisé du Comité Fonds d'entrepreneuriat collectif joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-6450)

CM-20250114-24 MODIFICATIONS - RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ATTENDU QUE la Ville de Laval a entièrement réalisé l'objet des règlements énumérés à l'annexe jointe au sommaire décisionnel, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente et qu'il existe pour chacun de ces règlements, un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et qu'ils ne devraient plus apparaître dans les registres de la ministre;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ces règlements d'emprunt pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de modifier les règlements identifiés à l'annexe jointe au sommaire

décisionnel de la façon suivante:

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes «nouveau montant de la dépense» et «nouveau montant de l'emprunt» mentionnés dans l'annexe;

2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne «Fonds général» de l'annexe;

3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne «subvention» mentionnés dans l'annexe;

d'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés dans l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations sont identifiés sous les colonnes «Promoteurs» et «Paiement comptant» de l'annexe;

de demander à la ministre des Affaires municipales d'annuler, dans ses registres, les soldes résiduaires mentionnés dans l'annexe;

de transmettre une copie de la présente résolution au MAMH.

ADOPTÉ

(SD-2024-6447)

CM-20250114-25 ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2568

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2568, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de polymère cationique pour décanteurs Actiflo pour les stations d'eau potable Chomedey et Pont-Viau, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Brenntag Canada inc.
438 848,08 $.

ADOPTÉ

(SD-2024-5699)

CM-20250114-26 QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-2178

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-2178 pour des services d'entretien et de réparation sur demande des piscines, des pataugeoires et des jeux d'eau, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 478 834,08 $ à Groupe Mécano inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des immeubles, parcs et espaces publics daté du 28 octobre 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5809)

CM-20250114-27 AMENDEMENT À L'ENTENTE DE PARTENARIAT - ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'amendement à l'entente de partenariat à intervenir entre Ville de Laval et Éco Entreprises Québec, dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective, conformément à l'exigence émise par le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6045)

CM-20250114-28 EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT 1 786 678

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'exclure le lot 1 786 678 (lots projetés 6 659 508 et 6 659 509) du cadastre du Québec du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2024-5895)

CM-20250114-29 PROLONGATION DE MANDAT - COMITÉ CONSULTATIF AD HOC SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la prolongation du terme du mandat de Mmes Lise Chevrier, Julie Payet, Carole Charvet, Josée Simard et M. Guillaume Lajoie, membres indépendants du Comité consultatif ad hoc sur la langue française, jusqu'au 30 juin 2025.

ADOPTÉ

(SD-2024-6568)

CM-20250114-30 OCTROI - CONTRAT DOS-2496

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2496, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition, le support et la maintenance de licence de site ESRI-ArcGIS, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Esri Canada Limited
2 057 483,37 $;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-

président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente de services jointe au sommaire décisionnel ainsi que tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-5514)

CM-20250114-31

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-1699

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-1699 pour le service de réception, de tri et de valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition, la modification suivante:

des quantités supplémentaires aux adjudicataires et aux montants suivants:

Multi Recyclage SD inc.
lot 1
195 457,50 $;

lot 2
359 009,44 $;

Recyclage Notre-Dame inc.
lot 6
287 437,50 $;

dont les détails apparaissent aux rapports du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté datés du 29 octobre 2024 joints au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-5916)

À 22 h 03, la conseillère Sandra El-Helou quitte son siège et le reprend à 22 h 07.

CM-20250114-32

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2409

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2409, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des contrats à exécution sur demandes pour des services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Conseillers en gestion et informatique CGI inc.
lot 2
4 024 125 $;

lot 8
2 299 500 $;

Alithya Services-Conseils inc.
lot 7
3 449 250 $.

Un débat s’engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché et Paolo Galati se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-6151)

CM-20250114-33 ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2421

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2421, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services de rédaction de procédures de cadenassage pour la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bouthillette Parizeau inc.
lot 1
265 592,25 $;

lot 2
1 633 794,75 $.

ADOPTÉ

(SD-2024-6178)

CM-20250114-34

APPROBATION - MISE À JOUR - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES - FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 2

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la mise à jour de la politique de soutien aux entreprises, dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 (FRR);

d'entériner le nouveau programme en matière de soutien aux entreprises, Accélérateurs d'opportunités - Jeunes pousses;

d'approuver la création d'un comité pour le Programme Accélérateur d'opportunités - Jeunes Pousses, composé de 3 à 4 membres désignés par la Ville;

de déléguer audit comité la sélection des bénéficiaires d'aides selon les modalités et conditions prévues à la politique de soutien aux entreprises;

de déléguer au comité exécutif la gestion du Fonds, tel que prévu à l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-6368)

CM-20250114-35

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-482

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 32 514,96 $, requis pour défrayer le coût des services professionnels de CIMA+ s.e.n.c. prévus au contrat DOS-482, en lien avec les travaux de réhabilitation sans tranchée de conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval, programmation 2024-2025.

ADOPTÉ

(SD-2024-6437)

CM-20250114-36

APPROBATION - 2E AVENANT - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le 2e avenant à la convention d'aide financière à intervenir entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Laval accordant un délai supplémentaire de 12 mois pour finaliser l'ensemble des actions prévues à la convention, dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, volets 1a, 1b et 2, pour le terme 2020-2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6515)

À 22 h 25, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

CM-20250114-37

APPROBATION - PLAN D'ACTION - SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE COLLECTIF 2024-2026

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Plan d'action Sécurité et bien-être collectif 2024-2026.

ADOPTÉ

(SD-2024-6536)

À 22 h 26, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

CM-20250114-38 AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉES 2024 ET 2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver, pour les années 2024 et 2025, une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) de 570 000 $ pour le projet 70-00019 «Val-Martin - Construction d'un pôle communautaire - Centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand» afin que celui-ci passe de 23 095 000 $ à 23 665 000 $.

ADOPTÉ

(SD-2024-6539)

CM-20250114-39 CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-30000

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 316 181,25 $ pour la contingence du contrat SP-30000 relatif à des travaux de construction du Centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand.

ADOPTÉ

(SD-2024-6539)

CM-20250114-40 ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 257 031

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre de Gestion Investissement JL inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 250 000 $ le lot 1 257 031 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 054,7 mètres carrés, avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur-Sauvé, le tout selon les termes et conditions de la promesse d'achat, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6487)

CM-20250114-41 INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 4 202 507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 30 000 $ de l'indemnité provisionnelle au locataire non résidentiel, M. Éric Major, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé, situé aux 18-18B, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement.

ADOPTÉ

(SD-2024-6495)

CM-20250114-42 APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et M. Éric Major, locataire non résidentiel, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé aux 18-18B, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6495)

CM-20250114-43

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2586

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2586, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant une entente-cadre de services professionnels en ingénierie pour les projets de décarbonation, d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et pour divers projets de construction et de rénovation, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Services EXP inc.
lot 1
1 724 625 $;

GBI Expert-Conseil inc.
lot 2
1 149 750 $.

ADOPTÉ

(SD-2024-6454)

CM-20250114-44

ADOPTION D'UN MÉMOIRE - TRANSMISSION D'UN AVIS - SECOND PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le mémoire de la Ville de Laval sur le second projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) le 30 septembre 2024 par sa résolution numéro CC24-048, afin que la Ville donne et transmettre son avis sur ce second projet à la CMM, conformément à l'article 56.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1).

ADOPTÉ

(SD-2024-6427)

CM-20250114-45 TOPONYMIE - BIBLIOTHÈQUE JOSÉPHINE-MARCHAND

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de nommer la bibliothèque située au 1200, boulevard Chomedey, sur le lot 1 637 918 du cadastre du Québec, «Bibliothèque Joséphine-Marchand», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-20.

ADOPTÉ

(SD-2024-6556)

CM-20250114-46 TOPONYMIE - PARC MAURICE-CLERMONT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de renommer le parc Clichy situé au 1815, rue Caron, sur les lots 2 002 321, 2 002 278, 5 399 661 et une partie du lot 2 002 967 du cadastre du Québec, «Parc Maurice-Clermont», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-18.

ADOPTÉ

(SD-2024-6585)

CM-20250114-47

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-30145

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 164 458,66 $ pour la contingence du contrat SP-30145 relatif à des travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval, dans le cadre du plan directeur du réseau piétonnier 2021, contrat 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-6280)

CM-20250114-48

CONVENTION DE MODIFICATION DE BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de modification de bail à intervenir entre Ville de Laval et 7700253 Canada inc. concernant la location d'un espace d'une superficie approximative de 12 070 pieds carrés situé au 4660, boulevard des Laurentides, pour les besoins de la bibliothèque Laure-Conan, et ce, afin d'y ajouter 2 périodes de prolongation supplémentaires de 5 années chacune et de procéder au remplacement du système CVC desservant exclusivement les lieux loués;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6470)

CM-20250114-49

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval, Adamo Alfieri et Rachelle Delli-Quadri concernant l'acquisition du lot 1 173 021 du cadastre du Québec, à des fins de revente;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6588)

CM-20250114-50

APPROBATION - PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES DE BASEBALL ET SOFTBALL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Plan de développement des infrastructures extérieures de baseball et softball.

ADOPTÉ

(SD-2024-6102)

CM-20250114-51

APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de partenariat pour le codéveloppement d'un logiciel de gestion de cour municipale à intervenir entre Ville de Laval et BVC-Groupe Cyberjustice inc., au montant de 4 472 070 $;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-6831)

CM-20250114-52 DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13131

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13131 modifiant le Règlement L-13108 établissant un programme de subventions pour le remplacement de certains appareils de chauffage et foyers.

(SD-2024-6415)

CM-20250114-53 DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13152

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13152 modifiant le Règlement L-12137 remplaçant le Règlement L-9000 concernant la prévention des incendies et ses amendements.

(SD-2024-6419)

CM-20250114-54 DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13184

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13184 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-6718)

CM-20250114-55 DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13186

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13186 relatif aux modalités de publication des avis publics.

(SD-2024-6534)

CM-20250114-56 DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13188

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13188 modifiant le Règlement L-12494 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de systèmes de chauffage résidentiels au mazout, le Règlement L-12711 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat de couches réutilisables, le Règlement L-13109 établissant un programme de subventions pour les produits d'hygiène personnelle durables et le Règlement L-13116 établissant un programme de subventions pour favoriser l'adhésion à un service de vélo-partage et son utilisation.

(SD-2024-6120)

CM-20250114-57 DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT CDU-1-5

---

de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro CDU-1-5 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur.

(SD-2024-6341)

CM-20250114-58 CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13173-F

---

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13173-F préparé par le Service du greffe le 10 décembre 2024.

(SD-2024-5931)

CM-20250114-59 CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13174-F

---

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13174-F préparé par le Service du

greffe le 10 décembre 2024.

(SD-2024-5932)

CM-20250114-60 CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13175-F

---

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13175-F préparé par le Service du greffe le 10 décembre 2024.

(SD-2024-5933)

CM-20250114-61 CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13176-F

---

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13176-F préparé par le Service du greffe le 10 décembre 2024.

(SD-2024-5934)

CM-20250114-62 CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13177-F

---

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13177-F préparé par le Service du greffe le 10 décembre 2024.

(SD-2024-5935)

CM-20250114-63 CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13178-F

---

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13178-F préparé par le Service du greffe le 10 décembre 2024.

(SD-2024-5936)

CM-20250114-64 LISTE DES CONTRATS - NOVEMBRE 2024

---

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de novembre 2024, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 18 décembre 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-6775)

CM-20250114-65 DÉPÔT - RAPPORT D'ENQUÊTE - COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

---

de prendre acte du rapport d'enquête de la Commission municipale du Québec daté du 6 janvier 2025.

(SD-2025-11)

CM-20250114-66 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13131

La conseillère Sandra El-Helou donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13131 modifiant le Règlement L-13108 établissant un programme de subventions pour le remplacement de certains appareils de chauffage et foyers.

(SD-2024-6415)

CM-20250114-67 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13152

La conseillère Sandra El-Helou donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13152 modifiant le Règlement L-12137 remplaçant le Règlement L-9000 concernant la prévention des incendies et ses amendements.

(SD-2024-6419)

CM-20250114-68 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13184

La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13184 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-6718)

CM-20250114-69 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13186

La conseillère Seta Topouzian donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13186 relatif aux modalités de publication des avis publics.

(SD-2024-6534)

CM-20250114-70 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13188

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13188 modifiant le Règlement L-12494 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de systèmes de chauffage résidentiels au mazout, le Règlement L-12711 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat de couches réutilisables, le Règlement L-13109 établissant un programme de subventions pour les produits d'hygiène personnelle durables et le Règlement L-13116 établissant un programme de subventions pour favoriser l'adhésion à un service de vélo-partage et son utilisation.

(SD-2024-6120)

CM-20250114-71 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13193

La conseillère Sandra El-Helou donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13193 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles afin de ne plus assujettir le bâtiment sis au 1535, boulevard Chomedey aux dispositions de ce règlement.

(SD-2024-6486)

CM-20250114-72 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-10

La conseillère Seta Topouzian donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro CDU-1-10 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de modifier le territoire d'application du PIIA «Ensembles bâtis d'intérêt» et d'y assujettir les secteurs entourant le

boulevard Mattawa et l'avenue du Crochet.

(SD-2024-6554)

CM-20250114-73 AVIS DE PROPOSITION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT L-12968

Le conseiller Achille Cifelli dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif modifie le Règlement L-12968 afin d'y instaurer des lignes de conduite claires pour limiter les risques de partisanerie de la présidence et d'assurer des conseils municipaux neutres et impartiaux.

CM-20250114-74 AVIS DE PROPOSITION – RÉTABLISSEMENT DU SERVICE – SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le conseil de la Ville de Laval recommande à la Société de transport de Laval de rétablir son service de transport auprès des résidences pour aînés, tel qu'il était avant les coupes de juillet 2024.

CM-20250114-75 PROLONGATION DE LA SÉANCE

Le président Yannick Langlois constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

CM-20250114-76 AVIS DE PROPOSITION – PROJET DE RÈGLEMENT – SYSTÈME DE COLISTIER

Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale de préparer et soumettre au conseil municipal un projet de règlement afin d'instaurer un système de colistier à Laval pour l'élection du 2 novembre 2025.

CM-20250114-77

AVIS DE PROPOSITION – PROJET DE RÈGLEMENT – RÉTABLISSEMENT DU ZONAGE

Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale de préparer et soumettre au conseil municipal un projet de règlement afin de rétablir le zonage prévu initialement par le Code de l'urbanisme (CDU), soit le zonage SZD.1 permettant les usages habitation et agriculture sur le lot 6 519 773.

À la demande des conseillers Claude Larochelle et Achille Cifelli, les discussions sur le point 15.1 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

À la demande du conseiller Paolo Galati, les discussions sur le point 15.2 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

À la demande du conseiller Claude Larochelle, les discussions sur le point 15.3 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

À 23 h 17, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Claude Larochelle
Entente – projet de la Cité du cinéma

À 23 h 23, la conseillère Christine Poirier reprend son siège.

Achille Cifelli
Coût – projet de la bibliothèque Germaine-Guèvremont

CM-20250114-78

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Le président Yannick Langlois constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

SUITE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

À 23 h 35, la conseillère Sandra El-Helou quitte son siège.

Louise Lortie
Suivi sur les réclamations – tempête Debby
Temps de réponse – période de questions des citoyens

Achille Cifelli
Déneigement

Louise Lortie
Règles des séances du conseil
Fermeture – Complexe aquatique de Laval

À 23 h 39, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

M. Yannick Langlois, conseiller

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière